

LIMALONGES

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2012

Le 26 mars 2012, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 19 mars 2012

Présents : Messieurs et Mesdames : BOUTIN Jean-Pierre, MACHET Annette, LEPESANT Albert, CLUSEAU Nicolas, VALETTE Raymond, BIRAUD Alain, MEUNIER Magaly, POITEVIN René, AIRAULT Stéphanie Emmanuelle Quintard, PERRAIN Michel LABROUSSE Laurent, MOUGON Béatrice, GUILLAUD Hervé

Absents excusés : SILLARD Virginie

Secrétaire de séance : Béatrice Mougou

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

➤ Vote des taux d'imposition 2012

Le conseil municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2012 sans modification comme suit :

Taxe d'habitation :	11.01 %
Taxe foncière bâti :	05.25 %
Taxe foncière non bâti :	24.82 %
CFE :	13.04 %

Pour un produit total de 120 452 €

➤ Préparation budgétaire

1. **Panneaux photovoltaïques :**

Le prix d'achat est figé, même si le projet ne se réalise que plus tard.

Ecoles : 105 905 € TTC

Maison des écoles : 38 272 € TTC

2. **Maisons du lotissement « La Croix Ballet » :**

Monsieur Ribot (Ribot Ingénierie) a fait une proposition pour 2 maisons, mais un peu coûteux pour le budget de la commune, donc il doit revoir ses projets à la baisse. Prévoir environ 350 000 € à 400 000 € au budget, frais d'honoraires compris, et prévoir un prêt pour le financement.

3. Travaux divers : devis

Entreprises	Libellé	Prix	décision
Guillon SA	Chemin Porc bel air	11 930.10 €	Rejeté
Meunier Freddy	Chemin Porc Bel air	11 511.50 €	Accepté
Marquis Robert	La Chapelle	11 257.54 €	Reporté
Marquis Robert	La Chapelle	8 554.03 €	Reporté
SARL MELLOIS	La chapelle	9 121.89 €	Reporté
BIRAUD Alain	Parking SDF	4 249.17 €	Rejeté
MARCHE Fabien	Parking SDF	1 396.28 €	Accepté
FOMBELLE Yves	Douche logement	2 220.13 €	Accepté
TEXIER Jean-Luc	Eclairage SDF	1 396.28 €	Accepté
DELAIRE SAS	Eclairage SDF	2 416.00 €	Rejeté

Lors de la décision concernant le parking de la salle socioculturelle, Alain Biraud est sorti de la salle.

➤ **Maisons Blanches : stockage de matériaux**

Le maire informe l'assemblée que l'Entreprise VINCI Construction est à la recherche de terrains lui permettant de stocker des matériaux et d'aménager des installations de chantiers ,etc.

Les terrains concernés sont situés aux Maisons-Blanches (section ZE 141-133-18-135 et B 981-929) pour une contenance totale de 3 hectares 68 ares et 08 centiares.

La durée de la convention est de 4 ans à compter de la signature de cette même convention. Elle pourra être prorogée par année d'un commun accord.

L'indemnisation pour la commune est de 1 000 € TTC par hectare, soit 3 680.80 € par an.

Après délibération, le conseil vote à main levée : 1 voix contre, 13 voix pour.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention et les pièces afférentes au dossier.

➤ **Maisons-Blanches : vente terrain à Jean-Paul SARL**

L'entreprise Jean-Paul SARL sollicite les terrains suivants, numéro après bornage : ZE n° 18-133-138-140 et B n° 1006 et 1008 pour une contenance totale de 1 hectare 79 ares et 35 centiares.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de lui vendre ces parcelles non cultivables pour la somme de 0.15 €.

Il autorise le maire à signer l'acte de vente et les pièces afférentes au dossier.

➤ **Le Bourg : vente terrain à la SCI « Les Anémones »**

Par délibération n° 2012/049-55.1, la commune avait décidé de vendre le terrain jouxtant le restaurant les 3 fleurs aux propriétaires du restaurant au prix de 18 € le M². Le terrain a été borné par la commune et son numéro ainsi que la contenance ont donc été modifiés.

Il s'agit de la parcelle section E numéro 1052 pour une contenance de 1 are 84 centiare.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le maire à signer l'acte de vente et les pièces afférentes au dossier.

➤ **Modification des horaires du poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe**

Le maire explique qu'en raison d'un surcroît récurrent de travail depuis 2-3 ans, il convient de prendre une décision pour remédier à ce problème qui engendre des dysfonctionnements dans le travail et des conditions de travail plus difficiles pour les agents et qui ne peuvent perdurer.

Après délibération, le conseil municipal prend donc la décision de modifier le poste actuel d'adjoint administratif qui est actuellement de 12 h en augmentant le nombre d'heures.

Le vote donne les résultats suivants :
2 voix pour 12 heures supplémentaires
11 voix pour 16 heures supplémentaires
1 abstention

Le conseil municipal autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour cette augmentation du temps de travail et l'autorise à signer les pièces afférentes au dossier.

➤ **Association des communes des Deux-Sèvres traversées par la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux**

Le maire informe le conseil que l'association a recruté 2 jeunes en service civique pour remplacer madame Hammonic déjà en place mais son contrat se termine.

L'association sollicite une aide financière de 500 € pour aider à la rémunération des ces 2 personnes. Le conseil donne un avis favorable.

➤ **Foyer Civil**

Le Foyer Civil sollicite une subvention pour payer la salle louée lors de l'assemblée départementale des Foyers Ruraux des Deux-Sèvres.

Le conseil municipal donne un avis favorable.

➤ **Compte rendu de la commission voirie**

- Dessé : buse sur la route / Ecoulement eau devant chez M.Gaimard / Panneaux 40
- Bel air : chemin blanc refait
- Pannessac : sécurisé le carrefour rue du sillon
- La Binacherie : chemin dégagé (sillon et bordure bois)
- La Roche Bardin : petite route étroite ; sens unique ? Interdit PL ?
- Chemin carrière : à rempierrer et déberner
- Chemin dessé à La Crouzille très bosselé – à voir
- Débernage : Freddy Meunier (1.10 € le mètre) ou Jean-Paul Cluzeau (1 € le mètre) ? Freddy Meunier est retenu à l'unanimité pour le débernage

➤ **Divers**

1. Conseil d'école : mardi 27 mars à 17h30
2. Réunion à Celles sur belles mercredi 28 mars à 18h30 pour le regroupement des communes
3. Enquête publique pour l'aliénation du chemin rural de la Croix Bardon du 2 au 16 avril 2012